

Handwritten text at the top of the page, possibly a date or reference number.

Handwritten text in the upper section of the page, including a large flourish or signature.

Main body of handwritten text, appearing to be a letter or document, with several lines of cursive script.

Ann. de Châl.
661.

La Haye le 20. de May 1672

Monsieur;

Entre les prisonniers qui une partie de vostre garnison
a dernièrement surpris au vilage de puetten, se trouue le S.
Stapel, mon parent: qui est la consideration pourquoy je ne
tiens obligé de contribuer ce que se pinto à sa deliurance, et la
bonne volonté, Monsieur, que vous auez fait pour me
et les miens, me porte à vous en oser importuner ne deay
ce qui est de la rançon: qu'on leur demande mais ayant
veu, que la partie l'auoit mise à cent dinats, deay bien que
se rendans la cession, sans faire autre bruit pour se faire
devenir au don de la chose des villages, la mesme somme
deuroit suffire à l'entree largement, quoy qu'il en soit
Monsieur, si deay aussi aise de vous deuenir la faveur et le
traictement raisonnable qui sera fait au dit mon parent, et
si croy que vous m'auez tenu en au moins que vous me
verrez toujours de vous témoigner parmes sermées que se dit
de grand cœur,

En aueu par Elzer
XV. de May 1672